

Réunion du Comité Syndical du 4 février 2026

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de conseillers représentés : 0
Nombre de votants : 33

Convoqué le 20 janvier 2026, le conseil syndical s'est réuni le 4 février 2026 à 18h00, en salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard Guillaume

125^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Madame Mina PERRIN
Monsieur Philippe CARTAILLER	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Antoine DESFORGES	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Gérard DUBOIS	Monsieur François REPOLT
Madame Catherine FROMAGE	Monsieur Bruno RESSOUCHE
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Éric GRENET	Madame Valérie ROUX
Monsieur Dominique GUÉLON	Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Gérard GUILLAUME	Monsieur Philippe TCHILINGHIRIAN
Monsieur Sylverin KEMMOE	Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Michel LACROIX	Madame Nadine VALLESPI
Madame Christine LECHEVALLIER	Monsieur Dominique VAURIS
Madame Christine MANDON	
Madame Nathalie MARIN	
Madame Danielle MISIC	
Madame Christine PACAUD	
Monsieur Gilles PAULET	

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur José BELDA
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Eric BRUN
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Pierre CHASSAING
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Monsieur André MAGNOUX
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Madame Anne-Marie PICARD
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Tableau des effectifs

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Il appartient au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial.

Par délibération du 2 avril 2025 le conseil syndical a créé un poste d'attaché pour « accroissement temporaire d'activité » dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial. Dans ce cadre l'agent concerné ne peut pas être employé plus de 12 mois sur une période de 18 mois. Or compte tenu du fait que le besoin d'activité perdure, il est proposé de créer un poste d'attaché territorial à temps complet.

Par ailleurs il est proposé la création d'un poste de technicien permettant le recrutement d'un animateur foncier pour le PAT.

Enfin suite à une promotion interne au grade de rédacteur, un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ière} classe peut être supprimé.

Le tableau des effectifs du Grand Clermont sera donc conforme au tableau suivant :

CADRE D'EMPLOI	GRADE	POSTE	POSTE POURVU Au 04/02/2026	OBSERVATIONS
Filière administrative				
Attaché Territorial	Attaché Territorial Principal	1	1	
Attaché Territorial	Attaché	6	4	1 poste à créer
Rédacteur	Rédacteur	3	2	
Rédacteur	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Rédacteur	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	1	0	1 poste à supprimer
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Adjoint Administratif	Adjoint administratif	3	3	
Filière technique				
Ingénieur	Ingénieur	1	1	
Ingénieur	Ingénieur Principal	1	1	
Technicien	Technicien	1	0	1 poste à créer
Technicien	Technicien Territorial de 1 ^{ère} classe	1	0	

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide d'approuver la création d'un poste d'attaché à temps complet et d'un poste de technicien à temps complet.

ADOpte à l'unanimité des membres présents

**Gérard GUILLAUME,
Secrétaire de séance.**

**À Clermont-Ferrand, le 05 Février 2026
Dominique ADENOT,
Président.**

